

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous le mail envoyé par la Commission des Officiels aux arbitres du département.

Pour rappel, le Président(e) est responsable du bon déroulement et de l'application des règlements concernant toutes les rencontres de toutes les divisions de son club.

La non application des règlements peut amener à l'ouverture d'un dossier disciplinaire auprès de la Ligue de Normandie.

Comptant sur bienveillance

Sportivement

La Commission des Compétitions

Comité Départemental de la Manche de Basket-Ball

14 Rue de la République

50120 CHERBOURG EN COTENTIN

02.33.93.34.76 - 06.73.05.13.37

cdbasket@wanadoo.fr

www.cd50basket.fr

Message de la Commission des Officiels :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la vérification des feuilles de marque par la Commission des Compétitions, depuis le début de saison, nous avons constaté la présence d'un délégué de club sur la majorité des rencontres.

La commission s'est aperçue à plusieurs reprises que le délégué inscrit sur la feuille n'était pas présent dans la salle.

Exemple : un délégué de club ce week-end inscrit sur une feuille, était en train d'officier dans un autre club.

Dès à présent, je vous demande à toutes et tous de voir physiquement avant la rencontre qui est le délégué de club inscrit sur la feuille.

S'il n'est pas présent avant de la commencer, vous devez le notifier en observation au dos de la feuille de marque.

Je compte sur vous pour faire appliquer le règlement et appliquer les consignes données.

Comptant sur vous

Sportivement

Alain BOCHET

Président CDO